

1993-2001 : Le financement des entreprises à la Réunion

NUMERO 3
OCTOBRE 2002

INSTITUT D'ÉMISSION DES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

Note expresse - Crédits bancaires

Après avoir connu une période de forte croissance entre 1987 et 1991, le crédit aux entreprises s'est essoufflé à la Réunion à partir de 1993, son évolution devenant même négative à la mi-1994, suite au ralentissement économique intervenu alors. Cette phase de morosité a perduré jusqu'à la fin 1995. Depuis cette date, favorisée par un environnement conjoncturel bien orienté, la baisse des conditions débitrices et le redémarrage de l'investissement, la demande de crédit des entreprises a amorcé une nouvelle période de hausse, plus accentuée à partir de 1998. Au 31 décembre 2001, l'encours global des prêts aux entreprises atteint ainsi 4,72 milliards d'€, dont 63 % sont accordés par le réseau bancaire local et 37 % par les établissements installés non localement.

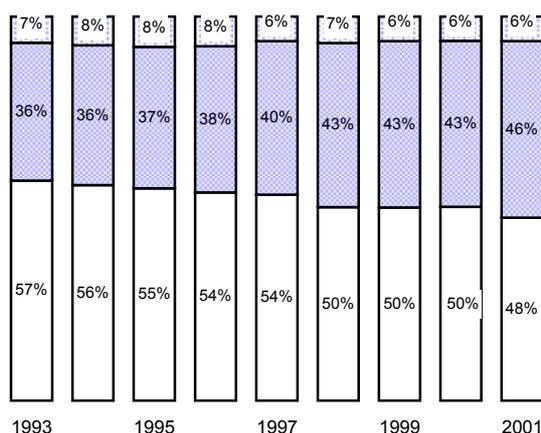
Compte tenu du recensement incomplet et des ruptures de série des crédits octroyés par les établissements situés hors du département, dont 97 % sont des prêts immobiliers consentis pour l'essentiel aux sociétés immobilières ou promoteurs de logements sociaux, l'étude s'attachera à apprécier l'évolution des concours accordés aux entreprises par le réseau bancaire local au cours des neuf dernières années, la variation de la part des prêts consentis aux entreprises, la proportion des financements à l'investissement comparée aux concours à l'exploitation, l'importance du rôle des différents types d'établissements de crédit et, enfin, le poids des risques douteux selon les emprunteurs (entreprises et particuliers).

1 - Evolution générale des crédits Entreprises

Entre 1993 et 2001, l'analyse de la répartition des concours bancaires par agent économique montre une sensible érosion de la part relative des prêts octroyés aux entreprises. A fin 2001, ils ne représentent que 47,6 % du total des concours mis en place par les établissements de crédit locaux contre 57,2 % à fin 1993. Cette forte diminution relative est liée au dynamisme du marché des particuliers, tiré à la fois par un désir plus marqué pour l'accession à la propriété, lui-même favorisé par les lois de défiscalisation et la baisse des taux à long terme, et le recours croissant au crédit à la consommation.

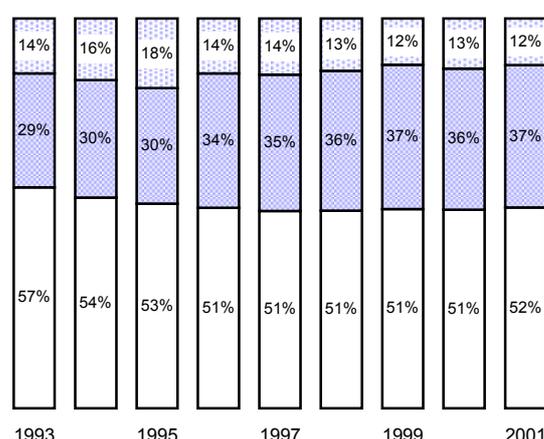
En métropole, la situation est comparable à celle observée dans le département. Au sein des établissements métropolitains, les crédits en faveur de la clientèle des entreprises représentent désormais 52 % du total des crédits contre 57 % fin 1993, au bénéfice des particuliers (37 % fin 2001 contre 29 % fin 1993).

Répartition de l'ensemble des crédits par agent économique à la Réunion



□ Entreprises □ Particuliers □ Autres

Répartition de l'ensemble des crédits par agent économique en métropole



□ Entreprises □ Particuliers □ Autres

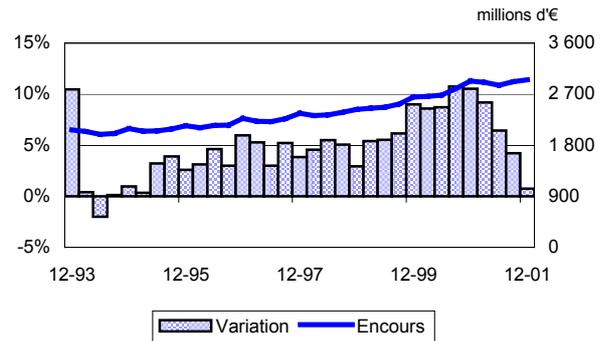
Au cours des neuf dernières années, l'évolution des encours de crédits aux entreprises a été plus rapide à la Réunion qu'en métropole. En effet, l'encours total des prêts octroyés par le réseau bancaire local a été multiplié par 1,4 contre 1,1 en métropole, pour s'élever à 2,95 milliards d'€ au 31 décembre 2001.

Après la période de ralentissement économique qui s'est achevée fin 1995, la demande de crédits émanant des entreprises réunionnaises s'est accrue en moyenne de 4,2 % par an entre 1995 et 1998, pour connaître une forte accélération entre 1998 et 2000 (+ 9,8 % par an).

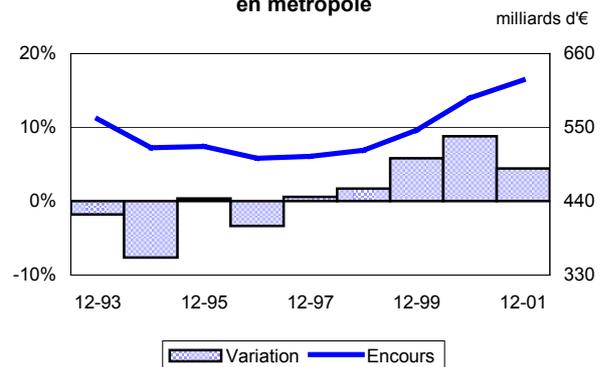
Elle a ensuite décéléré pour atteindre + 0,8 % en fin d'année 2001, en raison du ralentissement de l'investissement des entreprises observé depuis début 2000.

En métropole, le redressement des crédits aux entreprises a débuté plus tardivement, soit en 1997, pour atteindre son niveau le plus élevé en 2000 (+ 8,8 % sur un an).

Evolution des crédits Entreprises à la Réunion



Evolution des crédits Entreprises en métropole

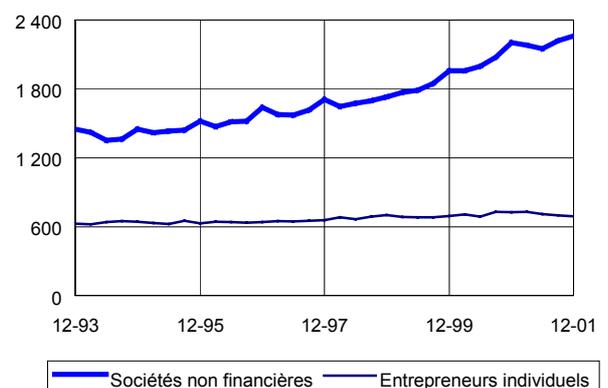


2 - Evolution par type d'entreprise

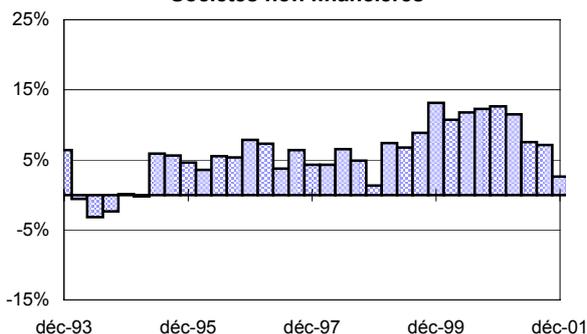
L'évolution d'ensemble masque néanmoins des disparités selon la catégorie d'entreprise considérée. Sur la période 1995-2001, le rythme de croissance annuel des crédits a été plus rapide pour les sociétés non financières (77 % du total de l'encours) que pour les entrepreneurs individuels (respectivement + 6,9 % et + 1,5 %), parmi lesquels figure la très grande majorité des artisans.

La situation est similaire en métropole. Le taux moyen de progression annuel pour ces deux agents économiques s'établit respectivement à + 3,2 % et + 1,5 %.

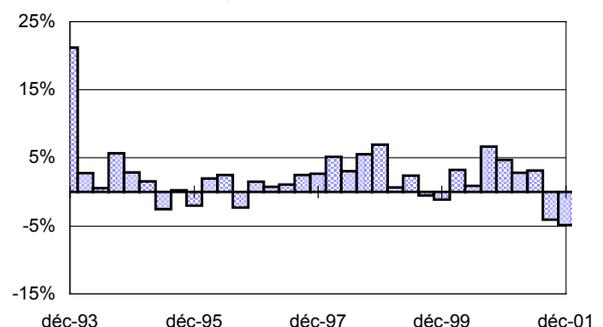
Encours des crédits par type d'entreprise (millions d'euros)



Variations en glissement annuel Sociétés non financières



Variations en glissement annuel Entrepreneurs individuels



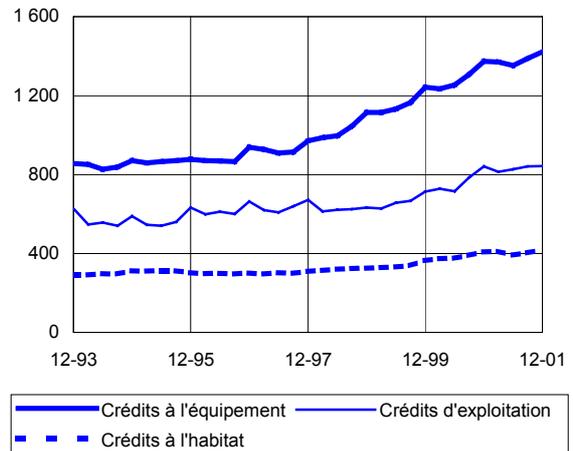
3 - Evolution par type de concours

L'endettement des entreprises à la Réunion, obtenu par l'agrégation des bilans des établissements de crédit, est majoritairement constitué de financements à l'équipement, dont la part s'est accrue de 7 points depuis 1993 (48 % fin 2001 contre 41 % fin 1993). Cette évolution reflète l'effort soutenu d'investissement des entreprises depuis 1998. Parallèlement, la part des crédits d'exploitation (environ 28 %) et celle des prêts à l'habitat (près de 14 %) sont demeurées relativement stationnaires.

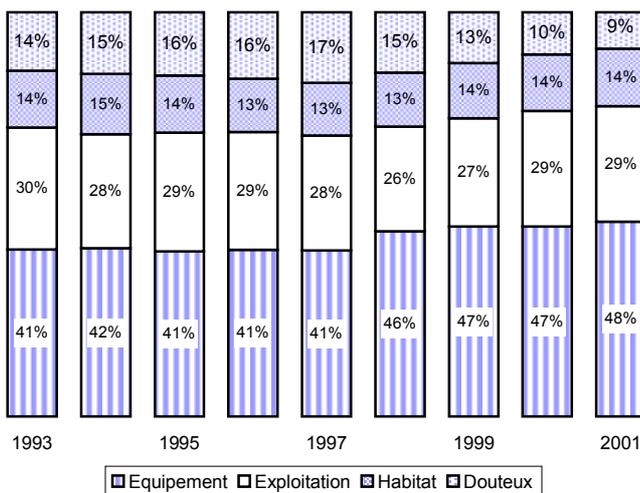
L'endettement des sociétés non financières présente une structure très proche de l'ensemble des entreprises : 51 % de crédits à l'équipement, 32 % de crédits d'exploitation, 9 % de crédits immobiliers et 8 % de créances compromises.

Les entrepreneurs individuels, se situant à mi-chemin entre les ménages et les entreprises, présentent un endettement immobilier plus important (32 % fin 2001 contre 29 % fin 1993). Les prêts à l'équipement, qui leur sont accordés, représentent une part croissante (40 % contre 37 %), au détriment des crédits d'exploitation (17 % contre 18 %) et des créances douteuses (11 % contre 16 %).

Evolution des différents types de concours octroyés aux entreprises (millions d'euros)



Structure d'endettement des entreprises à la Réunion



La reprise des crédits aux entreprises depuis 1996 a essentiellement été tirée par le dynamisme des **financements à l'équipement**, dont la croissance s'est établie à + 8,4 % par an entre 1996 et 2001 (+ 9,4 % pour les sociétés non financières et + 4,9 % pour les entreprises individuelles).

Au sein de ces crédits, le crédit-bail occupe une part en progression constante (10 % du total à fin 2001 contre 4,1 % fin 1993), alimentée par le développement de l'offre locale et par les avantages de ce produit, à la fois pour l'entreprise (avantage fiscal lié à la déductibilité des loyers du bénéfice imposable) et pour le bailleur (garantie que constitue la propriété du bien).

Sur la même période, le rythme de progression annuel demeure moins élevé pour les **crédits à l'habitat** (+ 4,8 % par an), ainsi que pour les **crédits à l'exploitation** (+ 5,0 %), lesquels incluent notamment le découvert en compte (en moyenne 22 % du total des crédits d'exploitation), le financement Dailly (5,5 %) et l'escompte (10,3 % fin 2001 contre 15,6 % fin 1993).

4 - Evolution par type d'établissement

Ces neuf dernières années ont été caractérisées par une modification sensible de la part des différents réseaux sur le marché du financement aux entreprises.

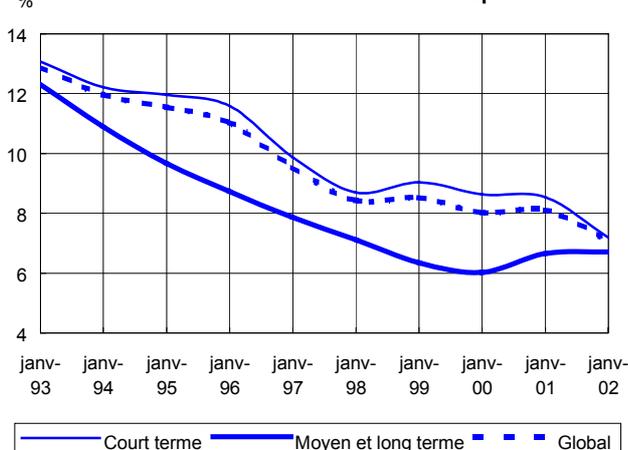
Si l'évolution générale s'est révélée commune aux trois catégories d'établissements, la reprise des crédits sains (hors créances douteuses) a été plus marquée pour le groupe des « autres établissements » (+ 7,5 % en moyenne par an), comparativement aux banques mutualistes ou coopératives (BMC) (+ 5,1 %) et aux banques AFB (+ 4,5 %).

En conséquence, la part de marché des « Autres établissements » s'est améliorée (21 % fin 2001 contre 18 % fin 1993) au détriment de celle des catégories d'établissements les plus impliquées traditionnellement dans les financements d'entreprises (banques AFB et BMC) (79 % fin 2001 contre 82 % fin 1993), plus particulièrement pour les banques AFB.

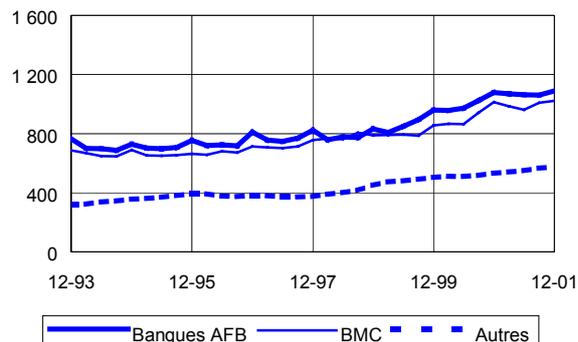
La proportion des prêts aux entreprises est plus importante chez les banques AFB, soit 58 % du total de leurs concours contre 47 % pour les BMC et 41 % pour les autres établissements.

Depuis 1993, cette proportion s'est orientée à la baisse pour les trois catégories d'établissements (- 6 pts pour les banques AFB, - 5 pts pour les BMC et - 10 pts pour les autres établissements), à la faveur des crédits aux particuliers (+ 8 pts pour les banques AFB, + 2 pts pour les BMC et + 10 pts pour les autres établissements).

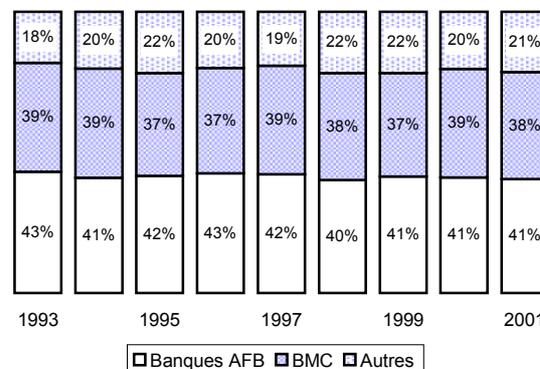
Evolution du coût du crédit aux entreprises



Encours des crédits sains aux entreprises par type d'établissement (millions d'euros)



Parts de marché des différents réseaux sur le marché du crédit aux entreprises



Le marché du crédit aux entreprises à la Réunion demeure très concurrentiel, comme l'illustre la baisse du coût du crédit observée depuis 1993. Entre janvier 1993 et janvier 2002, les conditions débitrices à moyen et long terme ont chuté de 5,6 pts, comme en métropole (- 5,7 pts), pour s'élever à 6,71 % en janvier 2002. Pour les concours à court terme, la diminution globale s'établit à 5,9 pts, soit - 5,4 pts pour l'escompte (7,90 % en janvier 2002), - 5,6 pts pour le découvert (7,56 %) et - 7,2 pts pour les autres crédits à court terme (5,20 %). En métropole, la baisse varie entre - 6,4 et - 7,7 pts selon le type de crédits.

Le différentiel de taux avec la métropole, lié aux conditions d'activité différentes et d'un niveau de risques bancaires plus marqué, tend à se réduire depuis janvier 1999 : - 1,7 pt pour l'escompte commercial et le découvert (écart ramené à 2,7 pts en janvier 2002), - 2,2 pts pour les autres crédits à court terme (écart de 1,1 pt) et - 0,4 % pour les crédits à long terme (écart de 1,6 pt).

Banques AFB : Banque de la Réunion (BR), Banque nationale de Paris-Intercontinentale (BNPI), Banque française commerciale Océan Indien (BFCOI).

Banques mutualistes et coopératives (BMC) : Caisse régionale de crédit agricole et mutuel de la Réunion (CRCAMR), Banque régionale d'escompte et de dépôts - Banques populaires (BRED-BP Réunion), Caisse régionale de crédit maritime et mutuel de la Réunion (CRCMMR), Caisse d'épargne Provence Alpes Corse Réunion (CEPACR).

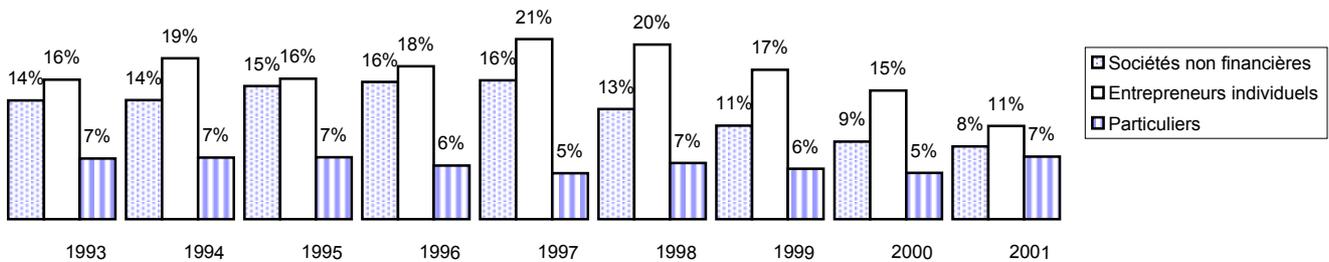
Autres établissements : Crédit Sofider Océan Indien, Société réunionnaise de financement (SOREFI), REUNIBAIL, SLIBAIL Réunion, Crédit Moderne Océan Indien (CMOI), Compagnie financière de Bourbon (CFB), ETOILE Océan Indien, Société de développement pour la Réunion (SODERE) pour les données de 1993 à 2000, Banque de développement des petites et moyennes entreprises (BDPME).

5 - Evolution des créances douteuses Entreprises

Au cours de la période 1993-2001, le risque sur les entreprises, mesuré par l'encours des créances douteuses brutes Entreprises rapporté à l'encours total des crédits qui leur sont octroyés, a toujours été supérieur à celui des particuliers, soit 9 % contre 7,2 % fin 2001.

Par ailleurs, il convient de souligner que le risque sur les entrepreneurs individuels (10,8 % contre 16,2 % en 1993) est sensiblement plus élevé que celui sur les sociétés non financières (8,4 % au lieu de 13,7 % en 1993).

Taux de crédits douteux par agent économique

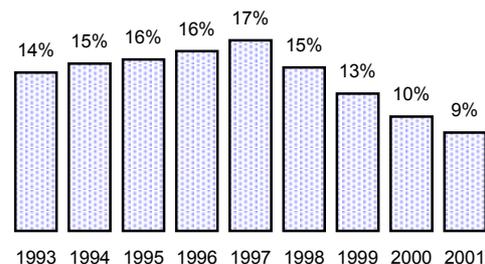


Après une période de forte progression entre 1993 et 1997 (+ 11,5 % par an), plus particulièrement accentuée sur les trois premières années en raison de la détérioration des risques en période de conjoncture défavorable, les risques compromis liés à la distribution de crédits aux entreprises se sont orientés à la baisse depuis 1998 (- 10,4 % par an). L'inversion de cette tendance s'inscrit dans un contexte d'amélioration sensible de la conjoncture économique.

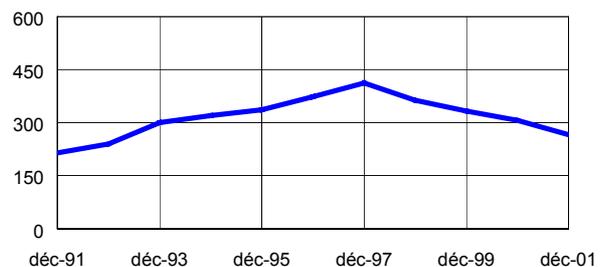
Ainsi, le taux de crédits douteux Entreprises a commencé à fléchir en 1998, où il avait atteint un maximum de 17,4 %. L'écart avec les particuliers s'est ainsi réduit, passant de 7,4 points en 1993 à 1,8 points en 2001.

Par ailleurs, la part des créances douteuses Entreprises ne représente que 57,4 % de l'ensemble des concours douteux tous agents économiques confondus à la fin 2001, contre 81,0 % fin 1997 et 76,4 % fin 1993.

Evolution du taux de crédits douteux Entreprises à la Réunion



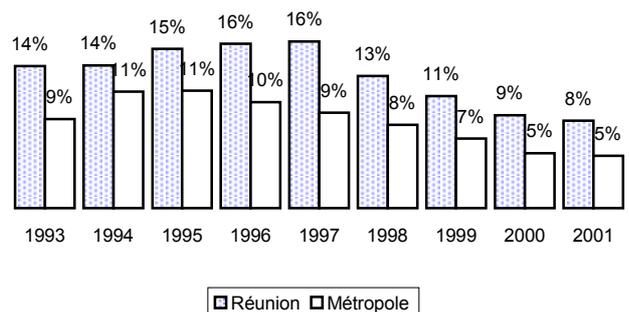
Encours des créances douteuses brutes Entreprises à la Réunion (millions d'euros)



Le graphique ci-contre témoigne d'un mouvement similaire entre la Réunion et la métropole, soit une phase de croissance du poids des créances douteuses des sociétés non financières, suivie d'une phase de repli. A noter que la phase de contraction observée dans le département s'est manifestée deux ans après la métropole.

Il est intéressant de souligner qu'à la Réunion comme en métropole, le taux de crédits douteux des sociétés non financières a été divisé par deux entre 1993 et 2001. Toutefois, le risque sur les sociétés non financières en métropole demeure moins élevé qu'à la Réunion (5,1 % fin sept 2001), en repli depuis 1995 (11,4 %).

Comparaison Réunion-Métropole Taux de crédits douteux Sociétés non financières



Données chiffrées

millions d'euros

déc-93	déc-94	déc-95	déc-96	déc-97	déc-98	déc-99	déc-00	déc-01
--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

Evolution générale du crédit aux entreprises

Crédits accordés aux entreprises par le réseau bancaire local (1)	2 074	2 094	2 148	2 276	2 364	2 432	2 652	2 931	2 953
Sociétés non financières	1 448	1 450	1 517	1 636	1 706	1 730	1 957	2 204	2 262
Entrepreneurs individuels	626	644	631	640	657	703	695	727	692
Crédits accordés aux entreprises par les établissements installés non localement (2)	-	-	-	1 458	1 532	1 590	1 711	1 732	1 768
Sociétés non financières	-	-	-	-	1 485	1 562	1 685	1 708	1 745
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	10	4	6	3	4
Variations annuelles									
Crédits accordés aux entreprises par le réseau bancaire local (1)	10,5%	0,9%	2,6%	6,0%	3,8%	2,9%	9,0%	10,5%	0,8%
Sociétés non financières	6,4%	0,1%	4,6%	7,9%	4,3%	1,4%	13,1%	12,6%	2,6%
Entrepreneurs individuels	21,1%	2,8%	-2,0%	1,5%	2,6%	6,9%	-1,1%	4,7%	-4,9%
Crédits accordés aux entreprises par les établissements installés non localement (2)	-	-	-	-	-	3,8%	7,6%	1,2%	2,1%
Sociétés non financières	-	-	-	-	-	5,2%	7,8%	1,4%	2,2%
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-59,7%	53,6%	-52,3%	24,7%

Répartition des crédits sains octroyés par le réseau bancaire local (hors douteux) par type de concours

Crédits sains aux entreprises	1 773	1 773	1 811	1 902	1 951	2 070	2 319	2 623	2 686
Crédits d'exploitation	626	589	631	663	671	632	712	842	844
Crédits à l'équipement	856	872	877	939	971	1 114	1 244	1 373	1 423
Crédits à l'habitat	291	312	303	301	309	324	363	408	419
Variations annuelles									
Crédits d'exploitation	- 22,0%	- 6,0%	+ 7,2%	+ 5,0%	+ 1,3%	- 5,8%	+ 12,7%	+ 18,2%	+ 0,3%
Crédits à l'équipement	+ 3,0%	+ 1,8%	+ 0,6%	+ 7,0%	+ 3,5%	+ 14,7%	+ 11,6%	+ 10,4%	+ 3,6%
Crédits à l'habitat	+ 19,4%	+ 7,3%	- 3,1%	- 0,4%	+ 2,6%	+ 4,9%	+ 12,0%	+ 12,3%	+ 2,7%
Crédits sains accordés aux SNF	1 248	1 249	1 283	1 376	1 431	1 509	1 745	2 004	2 069
Crédits à l'équipement	626	655	668	730	771	872	998	1 104	1 145
Crédits à l'habitat	107	116	98	96	104	115	143	169	201
Crédits d'exploitation	516	478	516	550	556	521	604	731	723
Crédits sains accordés aux EI	525	524	528	527	520	562	574	619	617
Crédits à l'équipement	230	217	209	208	200	242	247	273	278
Crédits à l'habitat	184	196	204	205	205	209	221	239	218
Crédits d'exploitation	111	111	115	113	115	111	106	107	121

Répartition des crédits sains octroyés par le réseau bancaire local (hors douteux) par type d'établissement

Crédits sains accordés aux entreprises	1 773	1 773	1 811	1 902	1 951	2 070	2 319	2 623	2 686
Banques AFB	765	727	754	810	823	831	960	1 078	1 089
Banques mutualistes ou coopératives	688	689	664	712	755	789	855	1 013	1 022
Autres établissements	321	357	394	380	373	450	504	532	574
Variations annuelles									
Banques AFB	-14,4%	-4,9%	3,7%	7,5%	1,6%	1,0%	15,4%	12,3%	1,0%
Banques mutualistes ou coopératives	-1,3%	0,3%	-3,7%	7,3%	6,0%	4,5%	8,4%	18,4%	0,9%
Autres établissements	11,6%	11,2%	10,3%	-3,5%	-1,6%	20,5%	12,0%	5,6%	8,0%

Evolution des crédits douteux aux entreprises enregistrés par le réseau bancaire local

Crédits douteux bruts aux entreprises	300	320	336	374	412	364	332	306	265
Sociétés non financières	199	200	234	260	275	221	212	198	191
Entrepreneurs individuels	101	120	103	113	137	143	120	108	75
Variations annuelles									
Crédits douteux bruts aux entreprises	25,1%	6,6%	5,1%	11,1%	10,3%	-11,7%	-8,6%	-8,0%	-13,2%
Sociétés non financières	-	0,4%	16,9%	11,3%	5,7%	-19,6%	-4,0%	-6,9%	-3,5%
Entrepreneurs individuels	-	18,7%	-14,5%	10,5%	20,9%	4,0%	-15,7%	-9,9%	-31,1%
Taux de crédits douteux Entreprises	14,5%	15,3%	15,7%	16,4%	17,4%	14,9%	12,5%	10,4%	9,0%
Sociétés non financières	13,7%	13,8%	15,4%	15,9%	16,1%	12,8%	10,8%	9,0%	8,4%
Entrepreneurs individuels	16,2%	18,6%	16,3%	17,7%	20,9%	20,3%	17,3%	14,9%	10,8%

¹ Les établissements de crédit locaux sont mentionnés à la partie 4.

² Les établissements installés non localement sont : Caisse des Dépôts et Consignations, Agence française de Développement, Dexia-Crédit local de France, Crédit foncier de France, Natexis-Banques populaires, Caisse d'Aide sociale de l'Education nationale (CASDEN-Banque populaire) et Banque européenne d'investissement.